Image not found or type unknown

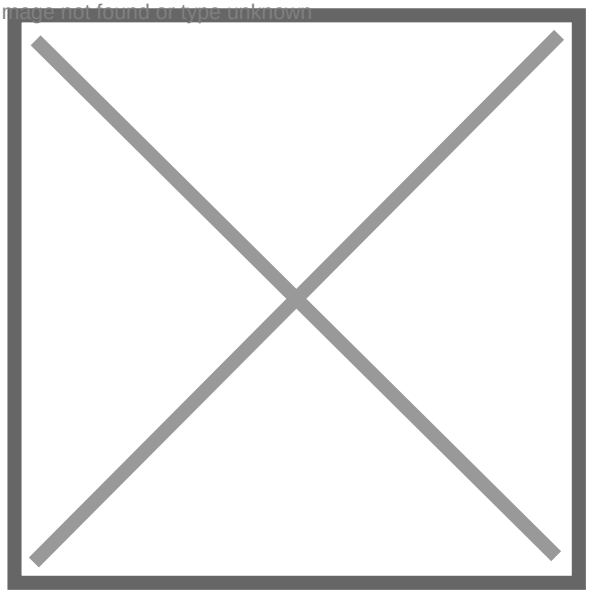

Attestation loyer du proprietaire

Par **veronique42**, le **20/03/2008** à **11:22**

Bjrs je me mpose une question.
Voilla il est vrai que dans le passer j'ai eu quelques soucis afin de regler mes loyers.Mais depuis un an je suis en regle et rembourse mon arriere tous les mois (suite a une decision et echeancier fais par la banque de france).
A ce jour je desire demenager mais ma proprietaire n'accepte pas de me faire parvenir de quittance de loyer ou de formulaire disant que je regle mes loyers et que je suis a jours la dessus depuis un an.
Alors je me demande si elle en a le droit et sinon quels sont mes recours?
Par avance merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés